

Simulateur de vélo électrique

1. Présentation

La base du simulateur est un vélo électrique à enjambement bas. La simulation porte surtout sur la vitesse, qui peut facilement atteindre 45 km/h. La vitesse élevée a-t-elle une influence sur la réactivité et en particulier sur la distance de freinage? Les participants peuvent en faire l'expérience, sans danger bien sûr. Le simulateur de vélo électrique peut actuellement être réservé pour un stand d'information (éventuellement avec «Les têtes intelligentes se protègent»).

Autres éléments

- Brochures d'intérêt général sur la prévention des accidents



2. Recommandations organisationnelles pour le simulateur de vélo électrique

Locaux

- Il faut des locaux facilement accessibles, p. ex. entrepôt, salle de conférence, grande salle de formation, capables d'accueillir le matériel nécessaire et 20 à 30 personnes (chaises en formation concert).
- Le simulateur ne peut être présenté que dans des locaux fermés. Une présentation à l'air libre n'est pas possible, sauf sous une tente fermée résistant aux intempéries (risque météo).

Surface nécessaire pour l'exposition, matériel de présentation compris

Minimum 400 cm x 250 cm (environ 10 à 12 m²)

Déroulement

L'exposé et le travail en équipes durent 50 minutes. Les participants seront guidés par un-e collaborateur/-trice du bpa. L'idéal est de prévoir 60 minutes par groupe. Ainsi, il reste assez de temps pour les questions et informations individuelles.

Organisation des visites

Notre expérience a montré qu'il n'est ni judicieux ni dans l'intérêt de l'entreprise organisatrice de rendre la participation facultative et libre dans le temps. Elle devrait être obligatoire et avoir lieu pendant les heures de travail. Selon la capacité des locaux, le personnel doit être réparti en groupes de 20 à 30 personnes au maximum.

3. Coûts

Coûts (CHF)			
	1 jour	2 jours	4 jours
Tarif de base pour le transport (montage et démontage inclus)	450	450	450
Tarif pour la prise en charge par un animateur du bpa (par jour)	800	1 600	3 200
Total	1 250	2 050	3 650

Non soumis à la TVA, modifications des conditions et prix réservées. Les écoles, des établissements de formation spéciaux comme les ateliers d'apprentissage, p. ex., de même que les institutions sociales obtiennent une réduction de 50% sur le tarif ci-dessus.

Vous trouverez l'offre globale de nos présentations thématiques sur: www.presentations-thematiques.bpa.ch.

Contact

bpa – Bureau de prévention des accidents

Raphael Burry, conseiller entreprises

Tél. 031 390 22 63

r.burry@bpa.ch